



Rapport d'activités 2025

Pôle Insertion socio-professionnelle

Service AAVA

Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

Asfad
148, rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
02 99 59 60 01
siege@asfad.fr



Sommaire

Présentation	3
1. L'Asfad	3
a. Présentation générale de l'Asfad	3
b. La raison d'être de l'Asfad.....	3
c. Le projet de fusion, la naissance d'Altéra, les solidarités comme engagement	4
2. Présentation du pôle et du service.....	4
Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés	5
1. Synthèse du rapport d'activité	5
2. Les chiffres clés de l'accompagnement sur les ateliers.....	5
a. Typologie du public et sorties	5
b. Temps d'activités et production sur les ateliers.....	6
c. L'accompagnement sur les ateliers.....	7
3. Chiffres clés de l'accompagnement par la CIP	7
a. Typologie du public et sorties	7
b. Contenu de l'accompagnement	8
4. Conclusion et projections.....	9

1. L'Asfad

a. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2025 :

- 183 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 169 ETP
- 50 salarié.es en CDDI chantier d'insertion au 31/12
- Budget 2025 : 14,3 M€
- 18 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 44 bénévoles d'intervention en 2025

b. La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



Les valeurs de l'Asfad:

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

L'identité :

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

Les missions :

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

c. Le projet de fusion, la naissance d'Altera, les solidarités comme engagement

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

La fusion aura lieu le 1^{er} juillet 2026.

« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.

Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »

2. Présentation du pôle et du service

Le pôle insertion socio-professionnelle est composé d'un chantier d'insertion « Ti Prop » qui intervient dans le domaine du nettoyage et du petit désencombrement, le dispositif O2R (repérage et remobilisation de publics très éloignés de l'emploi) et le service des AAVA (ateliers d'adaptation à la vie active).

Les AAVA ont pour vocation d'apprendre ou réapprendre les codes du monde du travail à des personnes très éloignées de l'emploi.

Deux professionnel·les (en temps plein), une monitrice d'atelier et un éducateur technique spécialisé, sont entièrement dédiés à l'accompagnement sur les ateliers et une CIP (en temps partiel à 90%) et interviennent sur la construction du projet professionnel et les démarches relatives à la recherche d'emploi ou de formation.

Quatre ateliers sont proposés sur le service :

- un atelier pliage et conditionnement de linge, en partenariat avec une blanchisserie
- un atelier nettoyage qui consiste à entretenir les parties communes du CHRS de Brocéliande et effectuer la remise en état de certains logements quittés par les résidentes du CHRS
- un atelier cuisine construit en partenariat avec la Banque Alimentaire de Pacé et qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire en transformant des fruits destinés au rebus en confitures
- un atelier « petite boutique », boutique de vêtements pour enfants de 0 à 16 ans, accessibles à tout le monde avec des vêtements provenant de dons, triés, mis en rayon et vendus à très petits prix

Ces ateliers conjugent à la fois formation/apprentissage et production.

Le cadre légal encadre l'activité sur les ateliers. Les participants ne peuvent effectuer plus de 20 h par semaine et 80 h par mois, et un pécule est versé. A l'Asfad il correspond à 40 % du SMIC horaire. Les contrats de 6 mois maximum, sont renouvelables jusqu'à 12 mois avec l'accord du Préfet.

Il y a aussi une épicerie sociale tenue par une équipe d'une dizaine de bénévoles et destinées à soutenir des familles précaires qui sont orientées par l'ESC de Cleunay.

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITE ET CHIFFRES CLES

1. Synthèse du rapport d'activité

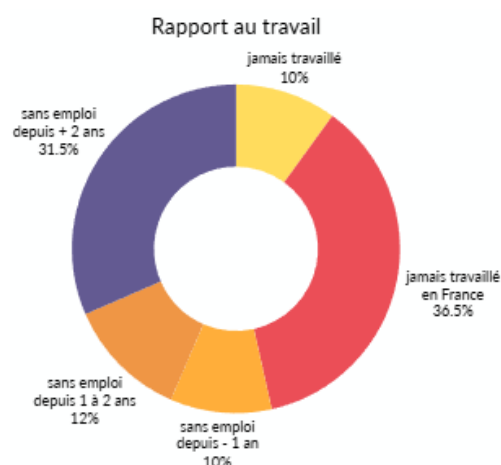
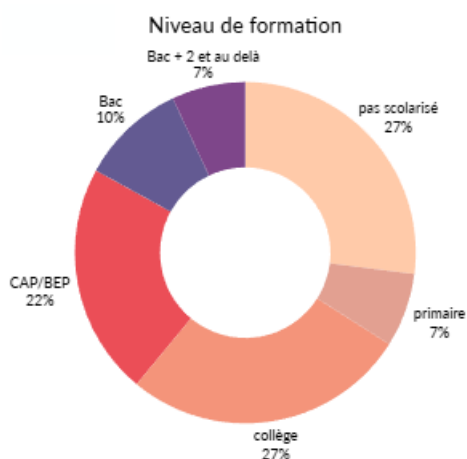
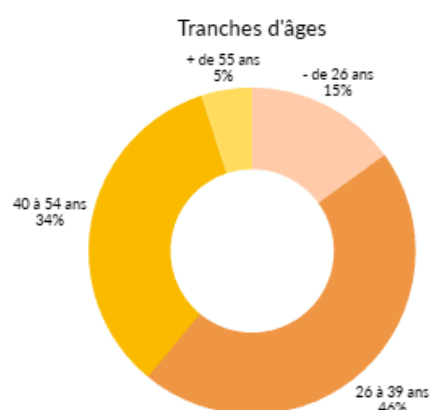
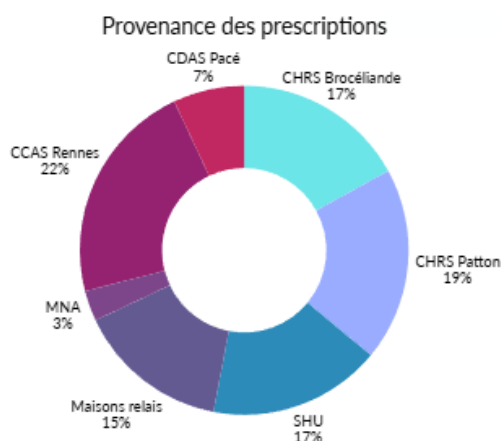
104 personnes ont été accompagnées sur le service en 2025 avec la répartition suivante :

- 63 personnes accompagnées uniquement par la CIP (conseillère en insertion professionnelle)
- 41 personnes qui participent aux ateliers, à savoir :
 - o 25 personnes positionnées sur les ateliers et suivies par la CIP
 - o 16 personnes positionnées uniquement sur les ateliers, dont 12 orientées par des services extérieurs (CCAS de Rennes ou CDAS de Pacé)

2. Les chiffres clés de l'accompagnement sur les ateliers

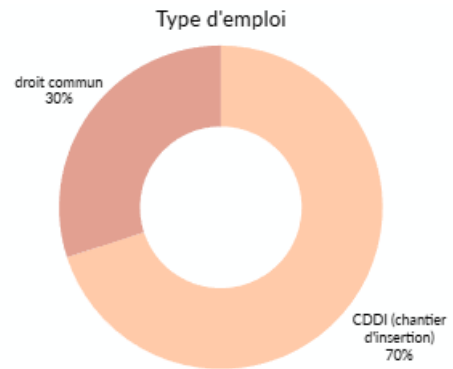
a. Typologie du public et sorties

Le public accueilli sur les AAVA est féminin à 90 %. Cela s'explique en raison du public accueilli au CHRS (spécificité femmes victimes de violences). C'est l'accueil de personnes hébergées sur d'autres services qui apporte un peu de mixité dans notre public.



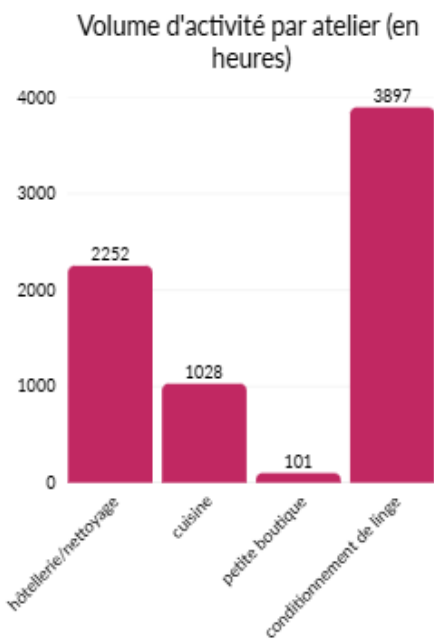
En 2025 41 personnes ont été accompagnées sur les ateliers et 32 contrats ont été terminés.

Ces fins de parcours se répartissent comme suit :



b. Temps d'activités et production sur les ateliers

Tous ateliers confondus, le volume d'heures d'activités réalisé sur les différents ateliers est de 7 276 h.



Atelier nettoyage : nettoyage hebdomadaire des parties communes et des espaces partagés des hébergements collectifs du CHRS de Brocéliande, de l'épicerie sociale et nettoyage de près de 60 logements après le départ de résidentes hébergées à l'Asfad (CHRS, sur site ou en foyers éclatés).

Atelier cuisine : près de 2,7 tonnes de produits ont été transformés pour produire 6 900 pots de confitures et confits. Cela correspond à 1,43 tonne de fruits et légumes sauvés du rebut.

Atelier petite boutique : l'espace de la petite boutique a été réagencé afin de faciliter la participation sur cet atelier et ainsi développer davantage son utilisation.

Atelier conditionnement de linge : 70 tonnes de linge ont été traitées : tri, comptage, pliage et conditionnement.

L'épicerie sociale :

L'épicerie sociale est tenue par une dizaine de bénévoles qui assurent la ramasse des denrées, le tri, la gestion des stocks, la distribution aux bénéficiaires et l'entretien du matériel.

En 2025 ce sont près de 12 tonnes de denrées qui ont été distribuées à 56 ménages représentant 172 personnes. Ces personnes sont orientées par l'ESC de Cleunay et l'accès à l'épicerie vise à garantir un accès à une alimentation diversifiée et de qualité à des ménages en précarité financière.

c. L'accompagnement sur les ateliers

L'accompagnement réalisé sur les ateliers vise à donner les outils nécessaires pour se projeter vers l'emploi ou la formation. C'est un début de parcours, une période de (re)mise en mouvement et souvent une passerelle vers des SIAE (structures de l'insertion par l'activité économique). Les professionnel·les réalisent un important travail de veille des dispositifs de sortie envisageables afin d'orienter les personnes lorsqu'elles sont prêtes et selon leurs profils.

La participation aux ateliers est évaluée en fonction des capacités des personnes orientées.

L'objectif de l'activité est la montée en compétences techniques attachées au travail, mais aussi psychosociales afin de pouvoir intégrer le monde du travail : le rapport au groupe, au cadre de travail.

L'accompagnement est pensé comme un parcours au sein du service. Le volet ateliers et la CIP (conseillère en insertion professionnelle) sont complémentaires dans les deux sens. Des personnes qui sont en premier lieu venues rencontrer la CIP peuvent se voir proposer une participation sur les ateliers lorsque cela a du sens. Inversement, nous visons à généraliser l'accompagnement par la CIP des personnes positionnées sur les ateliers (hébergées par l'Asfad). Le travail avec la CIP permet de renforcer la projection vers l'emploi.

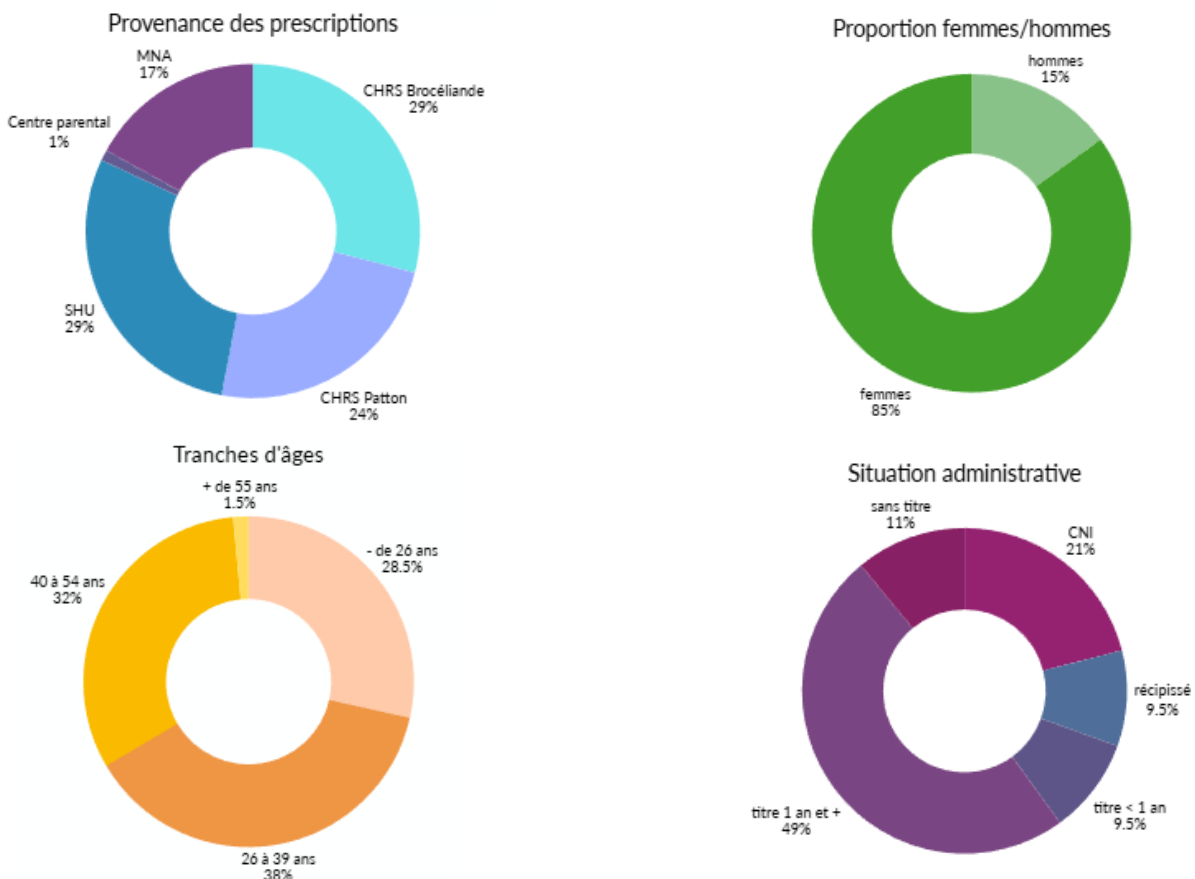
3. Chiffres clés de l'accompagnement par la CIP

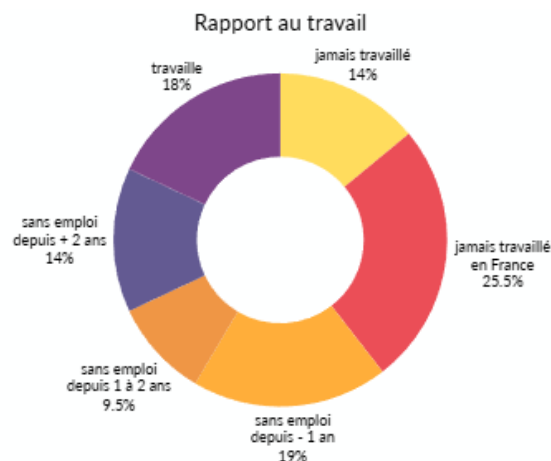
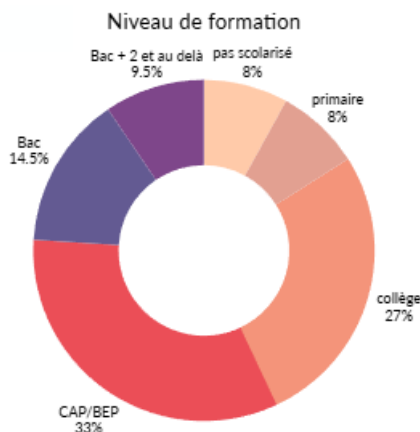
a. Typologie du public et sorties

La CIP reçoit des personnes orientées par différents services de l'Asfad et travaille avec elles à la construction de leur projet professionnel, la levée de freins à l'emploi comme la mobilité, la garde des enfants, les cours de français.

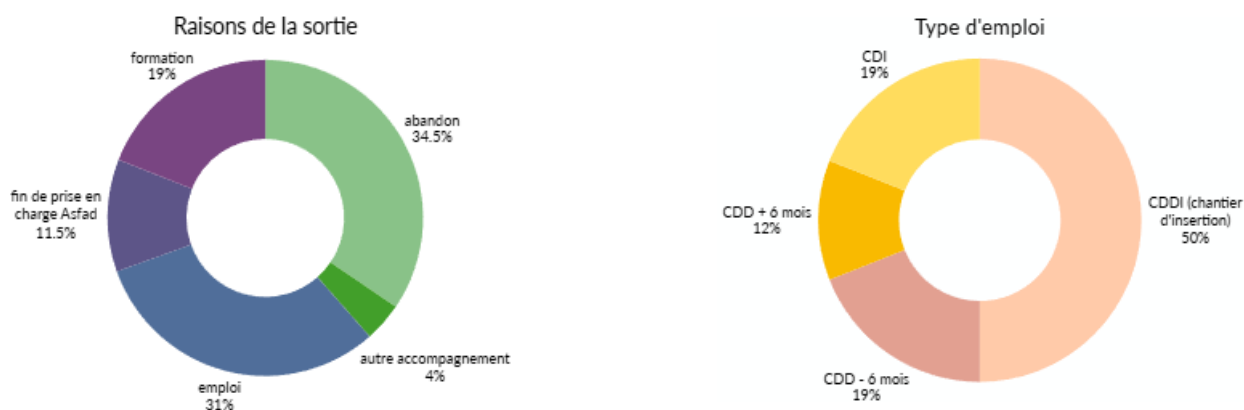
Selon les souhaits et les profils l'accompagnement est ponctuel ou renforcé.

En 2025 elle a accompagné 88 personnes dont 25 étaient aussi positionnées sur les ateliers.





En 2025 52 accompagnements se sont terminés de manière suivante :



b. Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement est principalement réalisé sous forme de rendez-vous individuels et la CIP propose aussi des actions collectives sur le thème de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Ainsi en 2025 ont été réalisées les actions suivantes :

- 3 ateliers collectifs (démarrés au dernier trimestre 2025) : 19 participants
- 5 visites d'entreprises et/ou chantiers d'insertion : 27 participants
- 3 visites de forum : 4 participants

Selon les besoins des personnes, les sujets suivants sont travaillés :

- Elaboration du projet professionnel
- Techniques de recherche d'emploi
- Elaboration d'un CV et d'une lettre de motivation
- Mobilité : savoir se déplacer est indispensable pour se rendre à des rendez-vous ou aller au travail
- Langue française : nécessité de maîtriser le français pour trouver un emploi
- Santé : l'état de santé doit être pris en compte dans la projection vers l'emploi afin de s'orienter vers un poste compatible avec la situation de la personne
- Numérique : le numérique est un outil qu'il est de plus en plus recommandé de savoir utiliser dans le cadre d'une recherche d'emploi

4. Conclusion et projections

Le service des AAVA est constitué aujourd'hui d'une équipe de professionnel·les complémentaires et permet d'accompagner les personnes orientées sur une projection vers l'emploi avec une approche globale. Alliant support d'activité et accompagnement à la construction du projet, c'est un véritable tremplin vers l'insertion professionnelle. L'évolution des personnes accompagnées nous montre au quotidien l'intérêt d'un tel dispositif. Il permet notamment l'accès à des dispositifs d'insertion par l'activité économique qui auraient été hors d'atteinte sans cette « marche intermédiaire ».

Un tel dispositif gagnerait à pouvoir se développer hors de son cadre actuel (rattachement à un CHRS) et à permettre d'accueillir des personnes d'horizons plus diversifiés.

Nous accompagnons à la marge des bénéficiaires du RSA orientés par le CCAS de Rennes et nous constatons que cet accompagnement est particulièrement adapté pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Afin de continuer à proposer des supports d'activité diversifiés l'équipe reste en veille sur des opportunités de création d'un nouvel atelier.